# Le Trait d'Union

## Nexonnais

Bulletin Municipal
d'Informations n° 251

2 e quadrimestre 2016

OTPN

OTPN

OTPN

COMMUNE DE NEXON Tel : 05 55 58 10 19 - Fax : 05 55 58 33 50
Courriel : mairie.nexon@orange.fr - Site Internet : www.nexon.fr

# *LE TRAIT D'UNION -*
# Le Mot du Maire

Nexonnaises, Nexonnais, chers amis,

La « Route du Sirque » 2016 est à marquer d'une pierre blanche à la fois par l'importance exceptionnelle de la programmation, mais aussi de la fréquentation en hausse malgré un contexte économique et sécuritaire difficile. Les décisions concertées avec l'association de renouer avec deux semaines de stages pour les jeunes, suivies de baptêmes gratuits au trapèze et au fil tout au long du festival, associées à l'élargissement par la Communauté de Communes du Pays de Nexon de la tranche d'âge de 3 à 25 ans autorisant l'accès au ticket « culture jeune » à 2 €, ont permis cette année un accroissement considérable du nombre de familles qui a pu profiter d'une activité ou d'un spectacle.

Grâce au public toujours plus nombreux et renouvelé, une disposition des installations très conviviale et à une météorologie particulièrement clémente, l'édition 2016 est une belle réussite, et nous saluons à la fois le grand professionnalisme et les qualités humaines des permanents de l'association.

Enfin, dans la liesse générale, la route du Sirque 2016 s'est inscrite en lettres d'or dans l'histoire de l'association et de la commune le 20 Août dernier, en présence de Madame Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication, qui nous a fait le plaisir et l'honneur d'une longue visite. Présente sur trois spectacles, Madame Audrey AZOULAY, accompagnée de son cabinet ministériel et des élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, a tout particulièrement apprécié, ici à Nexon, l'heureuse union du cirque contemporain de niveau international avec le site patrimonial exceptionnel de la mairie. Fructueuse visite enfin, puisqu'elle a annoncé, en réunion à huis clos, avec un grand nombre de directeurs de pôles nationaux présents à ses côtés, un **relèvement du plancher de soutien financier de l'Etat** désormais établi à hauteur de 250.000 € par an pour les pôles nationaux des arts du cirque. La municipalité, par sa persévérance et son soutien sans faille depuis 30 ans à cette formidable aventure humaine, reçoit comme une reconnaissance, ce geste fort donné en direction de la création artistique et de la diffusion culturelle en zone rurale.

Un nouvel été sec et chaud en 2016, très favorable aux vacanciers, a assuré une bonne fréquentation du camping municipal. Le plan d'eau du site de la Lande est resté ouvert à la baignade durant presque toute la saison, et les initiations gratuites au canoé-kayak ont porté leurs fruits jusqu'aux jeux olympiques de Rio… La présence de la caravane « mobilivre » de la médiathèque Markoff a été appréciée des petits et des grands, bien au-delà des frontières de la Commune. Désormais, la compétence « lecture publique » est intercommunale, pour le plus grand profit de tous. Les étés chauds préparent parfois une rentrée ad hoc, mais l'heureuse parenthèse estivale refermée a vu nos enfants retourner en bon ordre à l'école. La cour de la maternelle s'est équipée de nouveaux jeux récréatifs, et le bâtiment de l'école primaire dans son ensemble sera, quant à lui, complètement réhabilité durant cette année scolaire. Le démarrage des travaux relatifs à l'agrandissement du restaurant scolaire par le Conseil Départemental, avec notre participation financière, a pris un peu de retard pour des raisons techniques. Conçu avec service à table en vue de l'amélioration des conditions d'accueil des élèves, nous espérons toujours une inauguration des nouveaux locaux pour la rentrée 2017.

Si le temps de la rentrée est toujours celui de tracer des perspectives, l'heure de les mettre en œuvre a également sonné. La fusion avec les Monts de Châlus est actée, et les élus travaillent au projet de statut de notre nouvelle communauté de destin. A l'issue d'une phase de validation incompressible de trois mois par les conseils municipaux, la Communauté de Communes se dotera d'un nouvel exécutif au sein duquel les élus de Nexon soutiendront avec force et sagesse les plus beaux projets d'intérêt général dans le souci constant d'un aménagement équilibré du territoire. Il faudra encore trouver un nom et un logo qui valorise notre nouvelle identité. A vos crayons !

F.G.R.

# Le Conseil Municipal

## Finances

- La commune de Nexon apporte sa **garantie à hauteur** de 50% à deux prêts contractés par **l'E.H.P.A.D.** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C). Le total général de l'encours garanti pour ces deux prêts est de 370 211,84 €. Dans le cadre du réaménagement de ces deux contrats, l'E.H.P.A.D. a sollicité le renouvellement de la garantie de la commune, ce que le conseil municipal a autorisé. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- E.R.D.F. a versé à la commune la **redevance d'occupation du domaine public** pour 2016 soit 332 €. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

## Travaux

- Il est décidé de procéder à **l'actualisation de l'étude de zonage d'assainissement** de la commune réalisée en 2002, afin de mettre en cohérence les perspectives d'extension de son réseau d'assainissement et le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours (P.L.U.i.)

Le montant prévisionnel de ce complément d'étude s'élève à 3 800 € H.T. Une subvention à hauteur de 60% de cette dépense est demandée auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- La commune de Nexon a présenté le dossier d'un **local associatif pour le centre équestre** à la programmation départementale 2016. Une subvention de 3.330 € a été obtenue, soit 15 % d'un montant de travaux estimé à 22.200 € (dalle béton, chalet en bois et électricité). S'agissant d'un bâtiment de 25 m² et d'une nouvelle construction, il est décidé de s'attacher les services d'un architecte afin de déposer notamment un dossier de permis de construire. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Suite à **l'incendie des poulinières** du 26 avril dernier qui a entièrement détruit la toiture et la charpente du bâtiment, il est décidé de faire établir le plus rapidement possible un chiffrage correspondant à une reconstruction à l'identique. Ce chiffrage doit être établi par un maître d'œuvre et servira de base à l'indemnisation que doit verser l'assurance (la S.M.A.C.L.). Le maire est chargé de négocier le montant de l'indemnité qui sera proposé par la S.M.A.C.L., titulaire du contrat « dommages aux biens ». Il est décidé d'étudier la possibilité de réaliser, à la place des poulinières, un bâtiment, qui en plus d'un site de stockage de matériel, permettrait le stationnement des véhicules de service et comprendrait des sanitaires aux normes. Une étude technique sommaire sera confiée à l'A.T.E.C. (Agence Technique Départementale). Les structures du bâtiment, épargnées par l'incendie, seront conservées et intégrées dans ce projet. *(conseils municipaux des 16 juin et 11 juillet 2016)*

- Nous en sommes à la phase « projet » des **travaux** d'économie d'énergie et d'accessibilité de l'école élémentaire Jacques Prévert. En plus de l'option portant sur le remplacement des plafonds et luminaires, il intègre l'option concernant la chaudière gaz à condensation et la réfection de la chaufferie, ainsi qu'une option sur la ventilation double flux de la salle des professeurs. La Commune a obtenu une dérogation à son AD'AP pour **l'accessibilité du bâtiment de l'école élémentaire** considérant que la réalisation d'un ascenseur ou d'un système équivalent nécessiterait d'abaisser les fondations de la cage de 4 mètres au-dessous du niveau enterré occupé par l'école maternelle, sans garantie de ne pas entraîner des désordres sur le bâtiment. La Commune a obtenu pour cette opération estimée à 643.944 € H.T., une subvention de 30% au titre du F.S.I.L. (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) : 193.183 €, este dans l'attente de la notification de la subvention F.E.D.E.R. (Fonds Européen de Développement Economique Régional) : 216.000 € et de celle de la Région (54.000 €). *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

## Divers

- La commune a organisé le 10 avril 2016 l'élection relative à la **vente des biens de section** situés dans le village de Valette. Plus de la moitié des électeurs (31 sur 43), se sont prononcés favorablement à la vente.

Le conseil municipal a décidé de suivre l'avis de la commission Travaux qui, le 6 juin dernier était favorable à la vente de l'intégralité de la parcelle cadastrée section YH (27 a et b), d'une surface de 2080 m², au propriétaire de l'étang et proposait la vente de la majeure partie de la parcelle YH 63 (1500 m²) aux propriétaires riverains, la commune conservant une bande d'environ 400 m². Le prix de cession est de 1 €/m². Un bornage en vue d'une division parcellaire a été demandé à un cabinet de géomètres. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Le conseil municipal accepte **l'acquisition d'un délaissé** du chemin d'exploitation n°114, appartenant au domaine privé de la commune dans le village de Sallas, par M. et Mme Marc BATISSOU (parcelle de 98 m² à 1 €/m². Les frais de bornage, de division parcellaire, et de notaire sont à la charge de l'acquéreur. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- Dans le cadre des travaux **d'assainissement** collectif du village de Valeix, la Commune achète à M. Emmanuel PASQUIER un terrain de 1929 m² destiné à l'implantation de la station d'épuration. Le prix de vente est fixé à 0,50 €/ m² (soit 964,50 €). *(conseil municipal du 11 juillet 2016).*

- Le conseil municipal décide de lancer une consultation, pour objet la réalisation d'une **étude de** positionnement et de requalification de la station de tourisme de **l'étang de la Lande à Nexon**. La réalisation de la prestation est prévue sur 4 mois. La mission se décompose selon les phases suivantes :

Phase 1 : diagnostic du site et analyse du marché,
Phase 2 : adéquation du site au marché et définition d'un positionnement,
Phase 3 : détermination du programme de requalification de la station,
Phase 4 : phasage et chiffrage détaillé des opérations d'investissements, incidences économiques et de fonctionnement,
Phase 5 : définition d'un plan de promotion et de commercialisation.

Cette étude pourrait être subventionnée à hauteur de 74 %, au titre du contrat de pays et des crédits Leader. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Le **service** administratif a accueilli une **stagiaire**, Marine LEYSSENNE, du 11 avril au 3 juin 2016, élève en seconde année de DUT Gestion des entreprises et des administrations (option Finances comptabilité) à l'I.U.T. de Poitiers. Compte tenu de la qualité de son travail, notamment en l'absence de son tuteur, le conseil municipal lui a attribué une gratification minimale sur la base de 3,60 € net/heure avec une franchise de cotisations et de contributions sociales. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Le conseil municipal a décidé **d'adhérer au C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui a pour mission d'accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés dans leur prise de décision et dans leur relation à la maîtrise d'œuvre. Le montant de la cotisation pour 2016 est de 100 €. Elle permet à la municipalité de solliciter le C.A.U.E. pour l'élaboration d'une note d'intention relative à l'aménagement du centre bourg. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Des **coupes de bois** ont été réalisées dans la forêt du parc du château, sous gestion de l'O.N.F. (Office National des Forêts). Ce bois de faible qualité n'intéresse pas les entreprises et a été vendu à des agents communaux et intercommunaux (3 agents) au tarif de 8 € le stère. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Trois agents, actuellement adjoints techniques de 2ème classe, ont réussi l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe (Didier ADAM, Nathalie DUSSOUBS et Elsa SAULNIER). Le bureau municipal du 5 juillet a émis un avis favorable à leur **nomination au grade supérieur** (adjoint technique de 1ère classe). Les postes correspondants au grade d'adjoint technique de 1ère classe ont été créés à compter du 1er août 2016 et les postes qui correspondent aux anciens grades ont été supprimés. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- L'**association des Ostensions septennales limousines**, créée récemment, a proposé à la commune de Nexon. Son objet est à but culturel et patrimonial, œuvrant en liaison avec l'UNESCO et le Ministère de la Culture et de la Communication, pour la connaissance, la sauvegarde, la valorisation, le rayonnement et la transmission des ostensions septennales limousines. La cotisation pour les communes, au-delà de 2000 et jusqu'à 5000 habitants, est de 50 €. Le conseil municipal, a décidé, à la majorité des voix (2 abstentions, 3 contre et 13 pour), d'adhérer à cette association. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- Arnaud PREVOTEAU, chef de projets de la société La Compagnie du Vent, est venu faire le point sur l'avancée du dossier de **parc éolien** (3 éoliennes sur Nexon et 4 sur la Meyze). L'étude d'impact écologique est réalisée, elle sera suivie d'une étude d'impact acoustique, qui ne peut se faire qu'en hiver, au moment où le bruit de fond est le plus bas. Une information générale sera ensuite faite auprès des riverains. Une exposition est prévue du 08 au 16 novembre 2016 à la médiathèque Markoff. Les autorisations administratives doivent être déposées en septembre 2017.

Ce projet de parc éolien reste un projet privé, qui sera réalisé sur des terrains privés. La commune sera consultée pour avis et aura à signer le permis de construire. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- Le coordonnateur départemental de la Haute-Vienne de **l'A.F.M. Téléthon** a adressé un courrier reçu en mairie le 16 juin 2016, pour proposer une réunion avec les associations locales, afin de mettre en œuvre une animation facile à organiser lors du prochain téléthon, qui aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. Le conseil municipal a donné son accord pour l'organisation d'une réunion et la recherche d'une personne référente pour cette manifestation. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

# Communauté de Communes du Pays de Nexon

- Le 24 mars 2016 le conseil communautaire a modifié les statuts de la communauté de communes pour y inclure une **nouvelle compétence « lecture publique ».** Les charges de fonctionnement (y compris les charges de personnel) ainsi que la propriété des outils mobiliers, informatiques et le fonds documentaire de la **médiathèque municipale** ont été transférés à la Communauté de Communes, afin de permettre le développement de cet équipement. La commune de Nexon reste propriétaire du bâtiment qui fera l'objet d'une convention de mise à disposition gratuite. En plus de consolider le fonctionnement actuel dont bénéficient déjà les habitants du territoire (l'accès étant ouvert à tous et gratuitement), le fonctionnement intercommunal permettra de mettre en place des actions au niveau de toutes les écoles du territoire. L'entretien courant incombera à la Communauté de Communes (notamment pour les espaces verts). Il est prévu la constitution d'un comité de suivi relatif au fonctionnement de la médiathèque, dans lequel pourront siéger des élus communaux, et cela sur une durée qui pourrait aller jusqu'à la fin du mandat. La médiathèque conservera aussi son nom. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Lors de cette même réunion du 24 mars 2016, afin de répondre à la volonté des membres de **l'A.C.A.R.P.A.** (Association de Coordination et d'Aide aux Retraités et Personnes Agées du canton de Nexon), la Communauté de Communes a décidé de participer financièrement à son fonctionnement en lieu et place des communes. Cela permettra d'intégrer davantage leur association sur le territoire communautaire en créant des partenariats notamment avec le centre social du pays de Nexon. Les statuts de cette association seront donc modifiés pour qu'un conseiller communautaire par commune soit désigné au conseil d'administration en remplacement des conseillers municipaux actuels. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*
A noter : le 28 mars 2014, le conseil municipal avait désigné 2 personnes en fonction de leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement : Mesdames Marie-Claude PEYRICHOUX et Nicole MADEHORS. Depuis, cette dernière, chargée d'évaluation sociale et familiale à l'A.C.A.R.P.A., a fait valoir ses droits à la retraite. Le bureau municipal souhaite que l'association soit contactée pour savoir si sa remplaçante peut éventuellement lui succéder. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- Le S.D.C.I. (Schéma Départemental de Coopération Intercommunal) de la Haute-Vienne, arrêté le 30 mars 2016, prévoit la **fusion des Communautés de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus**. Le préfet a mis en œuvre ses orientations par arrêté préfectoral du 18 avril 2016. Cet arrêté préfectoral a été notifié à la commune de Nexon le 20 avril 2016. Dès lors, la commune a disposé d'un délai de 75 jours pour se prononcer sur ce projet de fusion. Le conseil municipal a approuvé le projet de périmètre du nouvel E.P.C.I., issu de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- Le conseil municipal a décidé d'accepter la **répartition des sièges au sein du nouveau conseil communautaire** de la communauté issue de la fusion, soit 30 postes pour une population totale de 13086 habitants :

| Communes | Population | Nombre de sièges | | Communes | Population | Nombre de sièges |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nexon | 2537 | 5 | | Les Cars | 622 | 2 |
| Châlus | 1598 | 3 | | Pageas | 603 | 2 |
| Bussière Galant | 1366 | 3 | | Meilhac | 513 | 1 |
| St Maurice les Brousses | 1047 | 2 | | Janailhac | 510 | 1 |
| Flavignac | 1040 | 2 | | St Jean Ligoure | 500 | 1 |
| St Hilaire les Places | 909 | 2 | | Rilhac Lastours | 375 | 1 |
| St Priest Ligoure | 667 | 2 | | Lavignac | 149 | 1 |
| Dournazac | 650 | 2 | | | | |

- Les communes de + de 1000 habitants devront présenter, en janvier 2017, une liste de conseillers communautaires. Les communes qui n'ont qu'un seul siège auront droit à un suppléant. Les suppléants pourront siéger à tous les conseils communautaires pour information. *(conseil municipal du 16 juin 2016)*

- La Communauté de Communes. a délibéré, à l'unanimité, le 30 juin 2016 sur **l'attribution du F.P.I.C. (**Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale). Le montant du reversement à l'ensemble intercommunal, pour 2016, est de 202.205 € : part E.P.C.I. (20%) : 40.441 € /Part Communes (80%) : 161.764 €. Le montant attribué à la commune de Nexon est de 37.330 € (30.411 € en 2015). *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- La phase du « diagnostic prospectif » du P.L.U.i. (**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**) est achevée, la deuxième phase concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) démarre en septembre 2016. Le P.A.D.D. servira de base au zonage et notamment à la définition des surfaces constructibles. Le règlement d'urbanisme sera harmonisé avec celui de la communauté de communes des monts de Châlus, dont le P.L.U. est actuellement en cours de révision. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

- Afin de réaliser un Espace récréatif, la Communauté de Communes. a acheté des **parcelles du legs Markoff**. Celles-ci n'étaient finalement pas concernées par la servitude de passage inscrite dans l'acte notarié initial. Une modification simplifiée du P.L.U.i. est cependant nécessaire, afin d'ajouter un article dérogatoire, pour permettre la construction d'ouvrages à l'architecture dérogatoire aux règle de la zone U2 pour des raisons d'intérêt général ou technique. *(conseil municipal du 11 juillet 2016)*

# La Vie Scolaire

## PAROLES D'ELUS
### Commission Vie scolaire

**Claude BEAUPUY, Estelle BEQUET, Jean-Christophe CARPE, Martine DAPY, Daniel FAUCHER, Christophe LAFAYE, Catherine CAUQUIL**

*Comme pour l'école élémentaire de Nexon, notre engagement continue....*

*Cet été, des équipements, du mobilier, des jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle.*

*Cet aménagement va permettre aux enfants de s'exprimer, de se construire et d'apprendre à vivre ensemble avec des jeux nouveaux, adaptés à leurs besoins et à leur âge.*

## RENTREE 2016-2017
### LES HORAIRES, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Cette année la rentrée scolaire accueille :
- 97 enfants à l'école Maternelle Françoise Dolto
- 171 enfants à l'école Elémentaire Jacques Prévert

Horaires :

**Ecole maternelle Françoise Dolto** :
Classe : 09H00 à 12H00
Classe : 14H00 à 16H15

**Ecole élémentaire Jacques Prévert** :
Classe : 09H00 à 12H00
Classe : 14H00 à 16H15

*Pour info : 278 élèves sont scolarisés au Collège Arsène Bonneaud*

## « POUR QUE SE VIVE L'ENFANCE »...

La cour de récréation est, elle aussi, une "œuvre" d'éducation et de socialisation. C'est un élément du milieu scolaire qui permet des apprentissages afin de consolider les bases fondamentales et l'épanouissement du jeune enfant.

C'est un lieu privilégié où se retrouvent les petits pendant l'interclasse et les récréations.

La municipalité a fait installer des bancs réalisés par Atmos'Fer Nexon, des bacs à sable, des tableaux, des tables autour des arbres et aménager un parcours de petites voitures. Aux prochaines vacances le personnel municipal préparera un coin jardinage.

Le coût de cet ensemble : 9.500 € environ..

## LA CONTINUITE AVEC LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.)...

Visite de la caserne des pompiers

Continuité le **vendredi de 15H00 à 16H15** pour l'école élémentaire **le lundi et vendredi de 13H00 à 13H45** pour l'école maternelle.

Le Programme Educatif Territorial (P.E.D.T.) se poursuit encore sur 2 ans.

Le coût pour les intervenants extérieurs en 2015/2016 est de 11.270,26 €, auquel il faut rajouter les charges du personnel communal et diverses fournitures pour les loisirs créatifs.

Notre politique reste la même : apporter gratuitement aux enfants des initiations d'activités, ludiques, culturelles, sportives et de découvertes...

**Maternelle** : musique, anglais, éveil corporel

**Elémentaire** : musique, anglais, danse africaine, hand, activités manuelles, sorties civiques CM2, magie, jujitsu, tir à l'arc, nature et découverte

## REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ENFANTS DE CM2

L'année scolaire à l'école élémentaire Jacques Prévert s'est achevée le 04 juillet dernier pour les élèves de CM.2 de Charles DELIGNAT-LAVAUD.

C'est avec grand plaisir et beaucoup de considération que Fabrice GERVILLE-REACHE Maire de NEXON, et Claude BEAUPUY Adjointe aux Affaires Scolaires, ont reçu dans la salle du Conseil Municipal, les enfants de cette classe.

Afin d'appréhender la différence entre "connaissance et savoir", la municipalité leur a offert un dictionnaire, un atlas, ainsi qu'un petit dictionnaire d'anglais qui les accompagneront dans leur vie de collégien.

Cette cérémonie de remise s'est déroulée en présence des élus, de parents, de Simone GAUDY, D.D.E.N., Jacques CELERIER étant excusé, de M. ELY, Enseignant, ainsi que de Martine FOUGERAS, secrétaire à la Mairie.

Beaucoup d'entre eux ont rejoint le collège Arsène Bonneaud de Nexon, avec un mélange d'appréhension et d'impatience.

Un goûter a clôturé cette sympathique rencontre. Nous souhaitons à tous et toutes une bonne année scolaire aux nouveaux collégiennes et collégiens.

## « UN FRUIT A LA RECRE »

Depuis 2009, la Commune s'est engagée dans l'action « **un fruit pour la récré** » et a, pour cela signé une convention d'agrément avec l'organisme FranceAgriMer qui subventionne les dépenses engagées par la Commune à hauteur de 76 %.

Ce programme favorise la découverte, initie les élèves au plaisir de consommer des fruits dans les écoles et contribue à en faire une habitude **quotidienne**.

Les fruits peuvent être distribués sous toutes leurs formes, mais toujours de façon à appeler l'intérêt et le plaisir de l'élève : fruits entiers, fruits découpés, mais aussi transformés, toujours sans aucun ajout de sucre, d'édulcorant, de sel, de matière grasse...

Les fruits sont commandés localement toutes les semaines ( VIVAL Casino et SUPER U - NEXON, LIMDOR - ST-YRIEIX LA PERCHE), en essayant de favoriser au mieux la saisonnalité des produits frais. Il est toléré, une fois par trimestre des compotes, toujours sans sucre ajouté et/ou des fruits secs ou séchés (pruneaux, abricots…). Ils sont livrés tous les mardis, gratuitement, par les fournisseurs, que nous remercions très sincèrement . Une distribution a lieu au cours de la récréation.

Une action « accompagnement pédagogique », est parfois réalisée en classe sous forme d'« associations de familles d'aliments ».

*<u>Pour info</u> : une étude a permis de déterminer que seulement 57 % des enfants consomment moins de 3,5 fruits et légumes par jour et 1/4 des parents propose un fruit au goûter à leurs enfants.*

## ORGANISATION DU PERSONNEL DES ECOLES

Le personnel communal a la responsabilité des enfants :

- à la garderie le matin : 7H15 à 8H50

- à l'interclasse, pause-méridienne de 12H00 à 13H45 (à la cantine : certains agents sont affectés plus particulièrement pour aider les plus petits.)

- à la garderie du soir : 16H15 à 18H45

- aux T.A.P. (voir page précédente)

*Mélissa*

*Gwendoline*

*Nadège*

*Trois nouveaux visages sont venus compléter l'effectif du personnel communal déjà en place.*

# LE TRAIT D'UNION - Tourisme et Culture

## PAROLES D'ÉLU

*Nous allons continuer de prendre en compte le développement à taille familiale du site de la Lande. Une étude financée dans le cadre du contrat de pays et des fonds européens Leader va démarrer. Elle nous permettra de réfléchir au meilleur positionnement possible de notre espace touristique. En attendant, je veux au nom de la Commission Tourisme, remercier toutes celles et ceux qui ont participé à la saison 2016 et plus particulièrement le personnel communal qui a su, autour de Pierre NICOLAÏ, donner du sens à leur travail.*

***Daniel FAUCHER***

## UNE BELLE SAISON 2016 SUR LE SITE DE LA LANDE

La saison n'est pas encore terminée au moment de la rédaction de cet article. Nous reviendrons donc sur les chiffres de fréquentation plus tard.

Nous savons cependant que comme partout en France la fréquentation a eu du mal à démarrer en juillet ... et que les résultats des locations des chalets et gîtes ne seront pas à la hauteur de nos espérances.

Nous savons par contre que nous avons pu, avec les pots d'accueil du lundi animés par les élus et des producteurs fermiers , avec les différentes animations variées et familiales (sorties nature, séances d'initiation au canoë kayak...) permettre aux estivants de passer de bonnes vacances chez nous à NEXON ; nous avons aussi permis à la population locale d'y participer .

Nous savons, pour l'avoir constaté, que la baignade très appréciée des familles et par chance ouverte presque tout l'été, a été bien fréquentée.

Nous savons aussi que notre politique de travaux d'aménagement : barrières de sécurité, travaux d'entretien intérieur ou extérieur des équipements, initiative de sensibilisation au développement durable (zéro pesticide, tri et compostage), a été très appréciée par les résidents .

Nous savons enfin que nous devrons, dans les années à venir, redoubler d'efforts pour mieux faire connaître et mieux promotionner notre camping...

Une phrase d'un fidèle estivant servira de conclusion " :
*« à NEXON, on y vient , on y revient et on s'en souvient ! ».*

## LA COMMISSION CULTURE RÉCIDIVE...

**Spectacle proposé à partir de 3 ans. Durée : 45 mn**
**Offert par la municipalité. Un goûter sera proposé aux enfants à la suite de la représentation.**
**Informations : Office de Tourisme 05.55.58.28.44**

La Commission Culture vous l'avait promis… Forte du succès de l'an passé avec le spectacle Les Trois Brigands, elle vous donne rendez-vous le **samedi 17 décembre à 14H30 à la salle Georges Méliès.**

Cette année, place au CIRQUE POULGLIONE … Ils prennent la route avec leur poulailler mobile pour vous rencontrer sur la piste aux étoiles où se succéderont numéros de cirque, de magie et d'acrobaties présentés par M. LOYAL.

Bien sûr ce spectacle est effectué par de grandes stars : les célèbres poules du Cirque Poulglione. Elles viennent des quatre coins du monde où elles ont travaillé dans les plus grands cirques pour offrir au public des numéros inédits et incroyables.. Elles poseront donc leur poulailler, leur décor, leur scène, leur piste à Nexon pour vous proposer un cabaret extraordinaire.

# LE TRAIT D'UNION - INFORMATIONS PRATIQUES

**Union Fédérale des Consommateurs**
**Que Choisir Haute-Vienne**

## Qui sommes nous ?

**Une association de défense des consommateurs**
**En Haute-Vienne depuis 38 ans**
**Et dans toute la France depuis 64 ans**
En 2015, nous **étions 1550 adhérents et 62 bénévoles**
Nous avons assuré des **permanences dans 8 lieux différents**
Nous avons reçu 1656 visites pour traiter 238 dossiers
Nous avons eu 2420 contacts

**Grâce à nos actions, nos adhérents ont pu récupérer 438.000 € en une année.**

**Notre rôle : Défendre, Informer et Représenter** tous les consommateurs
Nos valeurs : indépendance, démocratie, responsabilité, solidarité, transparence
Pour régler un litige de consommation, pour devenir adhérent et/ou bénévole,

**Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Haute-Vienne**
4, cité Louis Casimir Ranson - 87000 LIMOGES
Tel. : 05.55..33.37.32
**Email :** contact@hautevienne.ufcquechoisir.fr
**Site :** hautevienne.ufcquechoisir.fr
**Permanence la plus proche : Espace Ferraud - ST-YRIEIX LA PERCHE**
**Les 1ers et 3èmes vendredi du mois de 16H à 18H30**
**Les 2èmes et 4èmes vendredi du mois de 9H à 12H.**

**EXPERT - MILITANT - INDEPENDANT rejoignez-nous !!!**

---

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement, organisateur de la collecte des déchets ménagers et assimilés a la charge de définir les conditions d'application du service public à disposition des usagers du service.

Depuis 1990, le service de collecte des déchets s'est complexifié avec de nouvelles collectes (tri sélectif) et de nouveaux équipements (déchetterie).

Compte tenu de la diversité d'organisation de la collecte et du traitement de chaque type de déchet, un **règlement de collecte** a été rédigé, et a pour objectif d'améliorer l'information et la qualité du service apporté.

**Il est consultable en Mairie.**

Vous pouvez recycler, vos stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs (souris, bouteilles et stylos), stylos plume, cartouches) et les **déposer en Mairie.**

Ils seront ensuite recyclés pour équiper un dispensaire au Bengladesh.

---

**PROJET DE PARC EOLIEN** : La compagnie du Vent, filiale d'ENGIE, porteur de ce projet privé de parc éolien (3 éoliennes sur Nexon et 4 sur La Meyze) vous informe des dates clés de ce projet :

- novembre 2015 : lancement du projet
- février 2016 à février 2017 : réalisation des études naturalistes sur un cycle biologique complet
- **08 au 16 novembre 2016 : exposition publique à la Médiathèque Markoff**
- décembre 2016 à décembre 2017 : réalisation d'une campagne de mesures de vent sur une année
- février 2017 : fin des expertises naturalistes, acoustiques et paysagères
- mars 2017 : finalisation de l'implantation (en fonction des résultats des différentes études) et lancement de l'étude d'impact sur l'environnement, étude des chauves-souris en altitude
- juin 2017 : nouvelle exposition publique avec présentation de l'implantation et des résultats des études
- septembre 2017 : dépôt des autorisations administratives

## *CONCOURS POCKETS FILMS : LA PRIME AU TALENT*

Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne a organisé en début d'année 2016 une nouvelle édition du **concours de pocket films** (films réalisés à partir d'un téléphone ou d'une tablette). Ce concours sur le thème "Retour vers le Futur" était ouvert aux jeunes de 13 et 18 ans.

Pour apprendre à faire un film, des ateliers gratuits ont été organisés à la médiathèque de NEXON (et également dans d'autres communes du département) avec une réalisateur professionnel. Jérôme, animateur jeunesse au Centre Social a également organisé des ateliers supplémentaires pour accompagner une dizaine de jeunes dans la réalisation de projets de films.

Début mai, un jury s'est réuni. **Maxine BARGET**, une jeune nexonnaise a été récompensée : elle a remporté le **Prix Spécial du Jury** ! Bravo à Maxine et à tous les participants de cette édition.

## *COMMUNIQUE DE L'UNICEF*

Le lundi 13 juin dernier, deux jeunes lycéennes de Nexon, **Hélène VARAILHON et Juliette DIDELOT,** ont réalisé une intervention de sensibilisation sur les droits de l'enfant à l'école de Nexon.

Jeunes ambassadrices de l'Unicef depuis le début de l'année scolaire 2015-2016, leurs principales missions sont d'informer et de sensibiliser le maximum de personnes sur le rôle essentiel de l'Unicef (protection de l'enfant, accès à l'éducation, lutte contre les famines, les maladies…) ainsi que de récolter des dons.

Elles ont choisi d'informer les enfants sur leurs droits en intervenant dans une classe de CM.2 de l'Ecole Elémentaire de Nexon, à la suite de quoi les élèves ont réalisé un beau drap coloré avec l'empreinte de leur main. L'intervention s'est très bien passée, les élèves se sont montrés intéressés, ont posé des questions pertinentes et ont été attentifs à la présentation.

Ce plaidoyer était une première pour les jeunes ambassadeurs du comité 87, et au vu de son bon déroulement, il est le début de nombreuses autres interventions dans le milieu scolaire.

Bravo et merci !!!

# 100 ans de vie à Nexon en images : LA GARE DE NEXON (2)

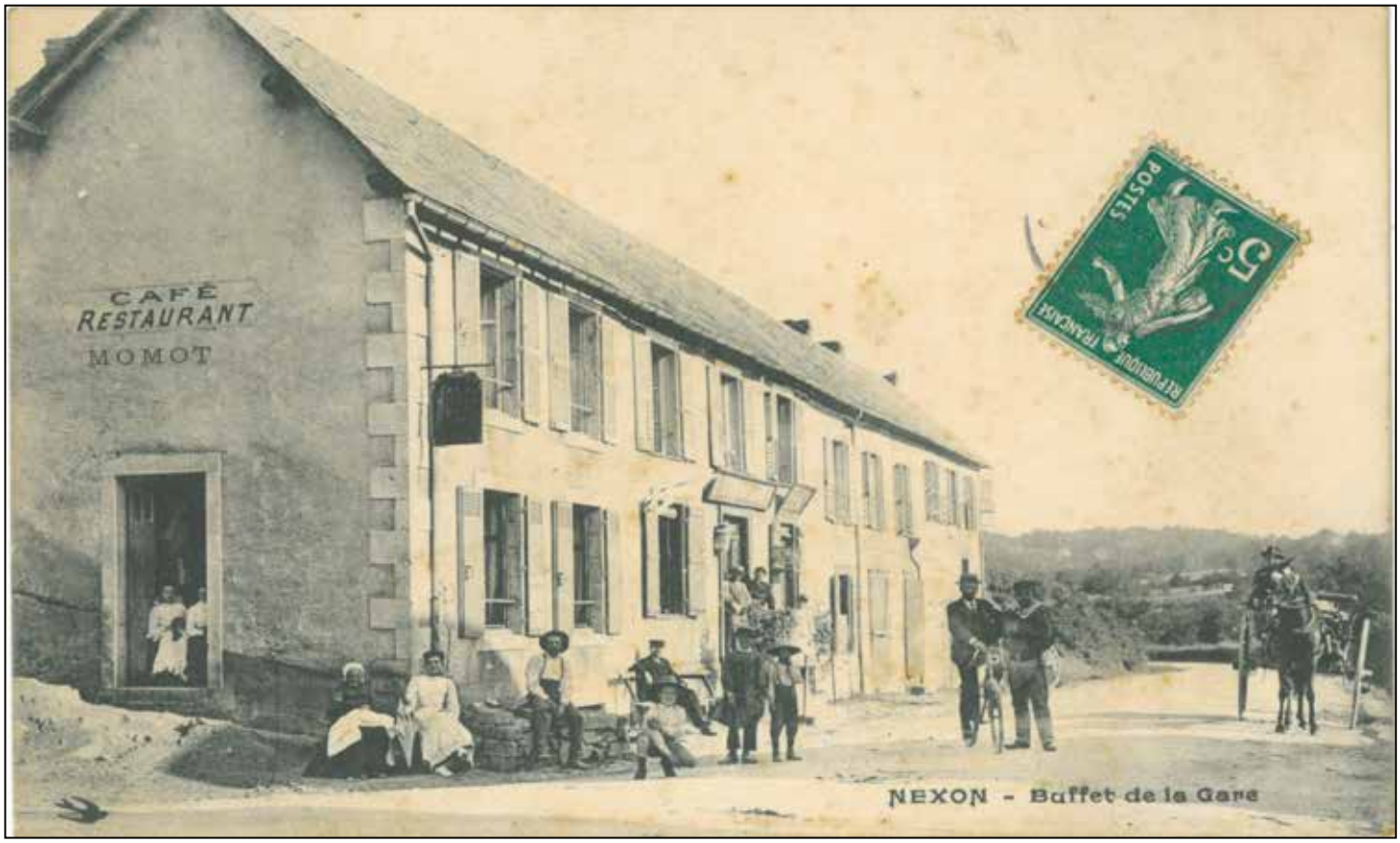


*L'activité ferroviaire générait une importante activité commerciale et artisanale dans la commune, et tout particulièrement alentour de la gare. L'entreprise la plus importante du quartier était le commerce de produits du sol de la famille Bonnet, qui était également propriétaire de toutes les maisons alentours sauf trois. Elle achetait les récoltes de pommes de terre et de céréales, qu'elle stockait dans ses entrepôts avant expédition. Travaillant beaucoup avec des grossistes bordelais, il avait fait marquer sur le fronton de l'un de ses magasins situés à l'emplacement des silos à céréales actuels : « L'union fait la force ». De nombreux autres négoces utilisaient les services ferroviaires « petite vitesse ». Chaque jour, généralement le matin, un train de marchandise déposait sur les voies de garage de la cour de la halle quelques wagons aux contenus aussi divers que variés : charbon, engrais, bières et eaux minérales, vins en vrac, spiritueux, matériaux de construction, colis de toutes natures, etc…Tous les petits colis étaient livrés à domicile par un transporteur à camion hippomobile. Le propriétaire et cocher de l'attelage était surnommé « la gazette », ce qui se passe de commentaires. Dans le sens du départ, produits de la terre et de l'élevage, mais aussi petites productions artisanales et industrielles, partaient pour expédition dans toutes les directions du pays.*

*Il était facile de trouver gîte et couvert sur place, ainsi que de nombreux services. Le premier hôtel-tabac-restaurant en arrivant était l'Hôtel des voyageurs, chez LATHIERE également peintre en bâtiment, et très anciennement, comme en témoigne cette très belle carte postale animée, café-restaurant « chez momot ». Une fontaine publique et une cressonnière dans le fossé en bord de rue constituait parfois la première halte rafraichissement pour les usagers de tout poil. Il y avait également en activité l'hôtel BEYRAND avec salle de bal à l'étage, restaurant, bascule et étable, et le nouvel hôtel DUPUYDENUS, plus connu de nos contemporains sous le nom de « lézard vert », famille qui tenait aussi un garage cycles puis auto et gazogène. S'ajoutent aux activités hôtelières l'atelier de menuiserie BECHADE et de décoration sur porcelaine MICHAUD, le salon de coiffure DELIAT, et la petite forge de Monsieur DESBORDES, pour celles dont nous conservons souvenir. Avec ses fêtes foraines, ses dancings, ses spectacles de lutteurs venus de Limoges animés par la vedette populaire Charles RIGOULOT, catcheur célèbre après avoir été champion olympique d'haltérophilie en 1924 et homme le plus fort du monde en 1926, le quartier de la gare était toujours en mouvement.*

*Bien entendu, la gare se transformait en véritable ruche les jours de foire, ajoutant 30 à 40 wagons garés sur deux voies pour accueillir marchands, éleveurs, aides et commis tenant par le licol veaux, vaches et taureaux reproducteurs. Les hommes se retrouvaient, une fois les bêtes chargées, dans les restaurants ,tous complets pour partager des menus roboratifs et carminatifs, qui débutaient toujours par la soupe, diluant ainsi les tournées apéritives, puis charcuteries, raitons frits, viandes en sauce mijotées dans la « pérole » souvent accompagnées de haricots-couennes, fromages et desserts de saison. Dans la journée, 400 litres de vin rouge et 200 litres de vin blanc certes peu alcoolisés étaient consommés dans le restaurant le plus « accueillant ». Dans l'après-midi, certains jouissaient d'un repos bien mérité, allongés dans le fossé…Mais hélas, il n'y eut pas que des festivités dans ce quartier. A suivre…* *F G-R.*

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.i)

Suite au diagnostic du territoire, qui a permis de faire ressortir un certain nombre d'enjeux pour les différentes communes, l'heure est à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Il s'agit du projet global que la collectivité souhaite porter : les grandes orientations retenues pour le développement et l'aménagement de l'espace sont ainsi définies. Le développement économique, l'aménagement spatial, l'environnement, les transports ou encore les futurs équipements sont alors pris en compte.

Plusieurs scénarii d'évolution des zones urbanisables sur les différentes communes sont en réflexion. Les nouvelles orientations à donner auront ainsi un impact sur la constructibilité des terrains. **Toutefois, avant l'approbation du P.L.U.i., prévue pour 2018, le zonage défini par les documents d'urbanisme précédents reste en vigueur, donc, pour tous ceux qui ont des projets de construction ou de vente, il est fortement conseillé de les réaliser avant la mise en place du P.L.U.i** (soit avant juin 2018).

Il est en effet bon de rappeler qu'un droit à urbaniser n'est pas un droit rattaché à la propriété foncière.

La Loi prévoit une réduction des surfaces ouvertes à droit à construire de 15 ha environ pour Nexon.

Suite à la définition du P.A.D.D., les référents des 8 communes s'attacheront à définir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.). Celles-ci ont pour objectif de définir les secteurs (zones à vocation d'habitation, touristique, économique…) qui feront l'objet de mesures spécifiques, comme par exemple, la lutte contre la vacance des bâtiments, la recherche d'une cohabitation avec l'activité agricole ou encore le souhait d'assurer le développement des communes.

L'échange avec les administrés sera permanent tout au long de l'élaboration du document (presse, réunions publiques, expositions, enquête publique, sites internet...). Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles dans votre mairie si vous souhaitez donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie. Une fois finalisé, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.) fera l'objet d'une enquête publique lors de laquelle chaque habitant pourra venir consulter le zonage et déposer ses souhaits.

**Si vous souhaitez davantage d'informations, contactez la Communauté de Communes du Pays de Nexon par mail à communautecommunesnexon@orange.fr ou adressez un courrier à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de Communes du Pays de Nexon – 6, place de l'Eglise – 87800 NEXON.**

## Les étapes du P.L.U.i.

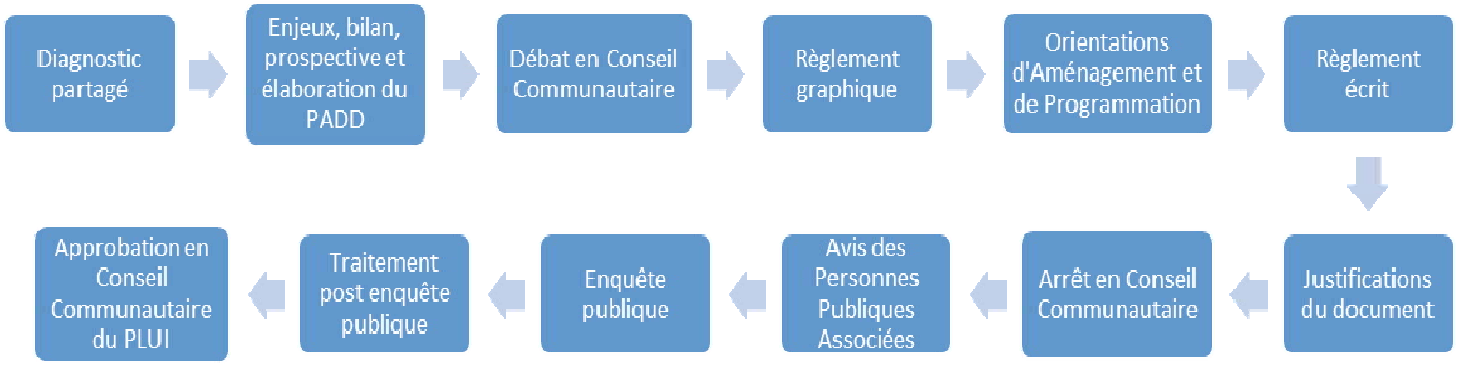

## Amicale du 3ème Age

### Activités passées du 2ème quadrimestre 2016

Nous avons fait notre ***marche de printemps*** au **mois de mai** ; nous avons eu beau temps : nous sommes descendus vers Les Moulins en passant par Veyrinas.

**Les 12-13-14 juin**, ***voyage en Normandie*** : *Honfleur*, *Deauville* et les *plages du débarquement* par un temps pas très beau et surtout un vent fort, mais le programme était varié et très riche.

**Le mercredi 22 juin,** c'était la ***journée pique-nique*** dans le *parc de Bellevue à Limoges :* la journée s'est très bien passée avec un très beau temps. Encore un endroit que l'on ne connaissait pas.

**Le mois de juillet** a été repos pour tous.

La reprise a été le **dimanche 7 août** pour notre ***"repas- rencontre"*** avec des grillades que tout le monde a fort appréciées : nous avons passé une journée agréable. Merci à tous ceux qui se dévouent pour que ce soit agréable.

**Le dimanche 14 août,** c'était ***soirée cirque*** qui a débuté par un *repas galettes et crêpes* (ça change) avant d'assister à la représentation de *la famille Moralès* qui nous a bien amusés : la soirée était géniale.

### Prochaines activités

**Le samedi 10 septembre : *voyage d'un jour en Dordogne*** le *gouffre de Proumeyssac*, *l'abri de Laugerie Haute*, les *jardins de Marqueyssac* et peut être un arrêt à Sarlat.
**Le Dimanche 18 septembre** : nous ferons la ***brocante de Nexon*** ; une occasion de plus de retrouver des amis et de discuter.
**Le Dimanche 9 octobre** : ce sera le ***thé dansant d'automne*** avec **Nicole Bergès** ; nous comptons sur vous pour venir vous défouler.
**Le Samedi 29 octobre** : les ***Troubadours de la Combade*** seront parmi nous avec leur nouveau programme : une soirée pas triste à ne pas manquer, qu'on se le dise !!!
**Le Dimanche 13 novembre** : *salle des Fêtes,* ce sera notre ***loto annuel :*** venez nombreux jouer et gagner de jolis lots et passer un bon moment.
**Le Dimanche 4 décembre :** *salle Georges Méliès,* aura lieu le ***repas de fin d'année*** offert à tous les adhérents.

***P.S.*** : il faut aussi penser à organiser notre *marche d'automne* qui est ouverte à tous adhérents ou non…

**Rappel : - *les cours de gym "séniors"*** (plutôt activités de bonne humeur) ont lieu les ***lundis de 15H30 à 16H30*** à la *salle Georges Méliès* → venez essayer.
**-** et ***les cours d'informatique*** "***séniors***" reprendront en octobre en relation avec le Centre Social du Pays de Nexon (plus connu sous le nom de PIJ).

## SECTION DE NEXON SOLIGNAC
## LE VIGEN - JANAILHAC – LA MEYZE

---

La section des Anciens Combattants de NEXON – SOLIGNAC, LE VIGEN, JANAILHAC, LA MEYZE, a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président Départemental Lucien RABAUD, son secrétaire Départemental Jean-Claude BESSAGUET et de Madame Emma CATALIFAUD, membre du Conseil Administratif Départemental et National.

A cette réunion, une dizaine de personnes du monde combattant était présente. Plusieurs anciens combattants, très âgés, ou malades et nos nombreuses veuves s'étaient excusés.

Actuellement nos effectifs se stabilisent, après le recrutement de nombreux sympathisants et récemment deux anciens combattants, dont un OPEX (OPérations EXtérieures) âgé de 38 ans ; qu'ils en soient remerciés.

Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées. L'Indemnité différentielle qui était une aide aux veuves en difficulté, a été supprimée depuis le 1er juin 2015. Par contre, une aide peut leur être attribuée par le service de l'O.N.A.C. à LIMOGES, sous forme d'une aide ponctuelle, en fonction de leurs revenus, ainsi qu'une aide auprès du Service ENTRAIDE ET SOLIDARITE à PARIS. D'autre part, une autre aide peut être demandée, toujours par les veuves, dans un délai d'un an à partir de la date du décès de leur conjoint.

Le point d'indice de notre « modeste » retraite est actuellement de 14 pour 48 points.

La ½ part due aux Anciens Combattants, à compter de leur 75ème anniversaire, a été avancée à 74 ans.

## LA CAMPAGNE DOUBLE

Depuis le 1er janvier, les Anciens Combattants d'AFN peuvent bénéficier de l'extension de la campagne double. Le précédent Décret du 29 juillet 2010, article 3, a été remplacé par l'article 12 du Code des pensions Civiles et Militaires de Retraites. Néanmoins, il faut impérativement demander l'Etat Signalétique des Services, à PAU – Caserne Bernadotte, pour constituer un dossier, à transmettre ensuite au Service des Pensions, à LA ROCHELLE.

La section est heureuse d'avoir toujours, dans ses rangs, son centenaire, Monsieur Roger BRISSAUD, du VIGEN, qui va avoir 102 ans.

Un appel est lancé aux militaires des OPEX, en retraite, titulaires de la carte d'Anciens Combattants, ou du titre de reconnaissance de la nation, de nous rejoindre, afin que leurs droits soient sauvegardés et fassent revivre le monde combattant, ainsi que des sympathisants. Monsieur Richard BONNET à JANAILHAC (OPEX) a montré la voie récemment.

La section, avec son drapeau, a participé, en cours d'année, à plusieurs commémorations du 08 mai, 11 novembre, ainsi qu'aux diverses stèles, à NEXON, au VIGEN et à JOURGNAC, et du 19 mars avec nos camarades de la F.N.A.C.A.

La composition du bureau a été légèrement modifiée.
Un vin d'honneur a clôturé la séance.
Un repas convivial a été servi au Restaurant MASSY à NEXON et a clôturé cette réunion.

Le Président **: Raymond FAYE**.

## Art'Up

"De très nombreux visiteurs ont pu découvrir les œuvres des 9 artistes du Collectif Art'up dans les écuries du château de Nexon du 15 juillet au 7 août.

Les artistes d'horizons divers ont présenté 80 œuvres dans des techniques et des styles différents tels que des peintures à l'acrylique ou à l'huile, abstraites, expressionnistes, minimalistes, du « Street Art » (peinture au pochoir), ou avec des apports de matières et des collages ; des dessins à l'encre ou au pastel, des photographies thématiques, des sculptures « Art Brut » émaillées , ainsi que des bijoux en bronze et émaux de Limoges.

L'exposition a rencontré un beau succès malgré la baisse évidente des vacanciers au mois de juillet cette année.

Le Collectif Art'up poursuivra son périple en présentant une exposition de plusieurs mois en Allemagne (Bavière) et reviendra à l'Espace Noriac de Limoges en mai 2017.

## Les Amis des Fleurs

**- VENDREDI 30 SEPTEMBRE : Conférence sur "Les fleurs comestibles".** Nous sommes en contact avec Mme Françoise PIEGAY, herboriste. Dans son jardin, à SAULCET (03), Françoise PIEGAY cultive les plantes aromatiques et médicinales et les fleurs utilisées dans ses productions artisanales (sirops, gelées, etc…) ; une activité qu'elle complète par des sorties botaniques et l'animation d'ateliers (cosmétiques, produits ménagers, cuisine, etc...).

Dans l'après-midi, seront organisés une visite du jardin des sens avec découverte de plantes ; et un atelier cuisine. Le soir nous pourrons déguster, avant la conférence, les divers plats réalisés. Cette conférence aura lieu salle Georges Méliès, à 20H30. Entrée gratuite.

**- DIMANCHE 2 OCTOBRE : ''Bourse aux plantes''** . Nous avons constaté un net ralentissement de cette bourse des plantes. La raison en est très simple : nous avons trop souvent des plantes similaires à proposer ; ce sont toujours à peu près les mêmes personnes. Cette année nous irons à SAINT-PIERRE DE FRUGIE sur le site des Jardins de Frugie. Rendez-vous à partir de 9H30.

**- DIMANCHE 20 NOVEMBRE : Repas avec rétrospective** des manifestations organisées durant l'année (voyages, opérations mises en place sur le Jardin des sens, etc.). Nous programmons ce moment à midi, comme en 2015, à la salle Georges Méliès de Nexon. Présentation des albums photos de jardins, de réalisations de certains membres, d'images retraçant nos opérations, tombola où des dizaines de plantes sont à emporter... voilà de quoi passer un agréable moment.

# LES SERVICES GRATUITS du CENTRE SOCIAL

## LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Lieu d'accueil personnalisé, anonyme et gratuit, le P.I.J. est l'endroit indiqué pour trouver une info actualisée sur :

- L'ENSEIGNEMENT
- LES FORMATIONS
- LA VIE PRATIQUE
- LES METIERS
- L'EMPLOI
- LES SPORTS & LOISIRS
- LES DROITS
- LES VACANCES
- L'ETRANGER

Les informations disponibles (documentation papier ou internet) sont consultables gratuitement de manière libre ou accompagnée par un animateur.

## L'ESPACE EMPLOI

*(ouvert à tous jeunes et adultes – 05.55.58.11.05)*

- ► Consultation des offres d'emplois du Pôle Emploi
- ► Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation (sur RDV)
- ► Consultation gratuite de sites internet (emploi, formation,...)
- ► Documentation et information (formations, orientation, démarches administratives...)
- ► Consultation de la presse locale, annuaires...

## LES PERMANENCES

**► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M.) :**
Un agent d'accueil est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et instructions de dossiers **tous les MARDIS de 14h à 16h.**
Vous pouvez également consulter notre site www.ameli.fr et ouvrir un compte personnel.

**►ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR L'EMPLOI (A.R.P.E.) :**
**Conseil Départemental de la Haute Vienne**
Accompagnement socioprofessionnel renforcé, mise en œuvre de parcours d'insertion pour des bénéficiaires du RSA orientés par Pôle Emploi et les Maisons du Département Renseignements auprès de la MDD de St Yrieix 05.55.08.34.00

**► ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES A DOMICILE (A.D.P.A.D.) :**
L'association intervient pour l'aide et le maintien à domicile sur tout le département et pour tous publics. Valérie Ranty vous accueille **un MERCREDI sur deux** (semaine impaire) **de 10h à 11h** - ADPAD : 05.55.10.01.31

**► MISSION LOCALE RURALE :** La **Mission Locale Rurale** propose aux **jeunes de 16 à 25 ans** un accompagnement à l'orientation, la recherche d'emploi, la formation, infos et conseils (logement, santé...). **Tous les JEUDIS de 9h à 12 h et de 14h à 17h**
Sur rendez-vous au 05.55.70.45.74

**► CAP EMPLOI :** Insertion professionnelle de personnes reconnues travailleurs handicapées. Accueil les **1er MARDIS du mois** sur rendez-vous au 05.55.38.89.70

**► A.T.O.S. :** Association Travail Occasionnel Service (mise à disposition de main-d'œuvre auprès de particuliers, entreprises...). Sur rendez-vous **les MARDIS de 10h à 12h** : ATOS : 05.55.35.04.07 ou 06.24.92.25.82 (Catherine JARRY)

# LES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES

## ★ Ateliers en Famille

► ***EVEIL MUSICAL*** - Chaque Samedi matin à partir de 10h - au Dojo à Nexon
Ateliers de 18 mois à 8 ans (un enfant accompagné d'un parent) - Tarif : 141 euros / an.

► ***PERCUSSIONS DU MONDE*** - Chaque Mardi de 18h30 à 20h - Terrier des Galoupiaux à Janailhac
Atelier-Découverte des rythmes et instruments du monde - Tarif : Adhésion AAJPN uniquement

## ★ Sorties en famille & Temps d'échanges

Des projets organisés tout au long de l'année par, pour et avec les familles : sorties conviviales, rencontres et échanges thématiques (parentalité, consommation, environnement...), fête du jeu...

## ★ Permanences du Relais Assistants Maternels / Parents

«Les P'tits Bouts du Pays de Nexon» - géré par la Communauté de Communes du Pays de Nexon - propose :

**DES TEMPS COLLECTIFS** pour les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent :
► **LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI : de 9h30 à 11h30 au Terrier des Galoupiaux à JANAILHAC.**

**DES PERMANENCES** pour les assistants maternels, pour les parents qui les emploient :
► **LUNDI, MERC. & JEUDI (au Terrier des Galoupiaux) / VENDREDI (Espace Rousseau) : de 13h à 17h :**

***R.A.M. «Les P'tits Bouts du Pays de Nexon» : 06.33.65.85.75***

# L'ESPACE INFORMATIQUE

**► ACCÈS INTERNET** Tarif : 1 heure = 1 €
[Gratuit pour les adhérents et pour les consultations liées à l'emploi, la formation, les démarches administratives et scolaires]

**► UTILISATION LIBRE ou GUIDÉE :**
Accompagnement sur demande pour vos recherches et démarches sur internet, courriers, CV, numérisation et sauvegarde de vos documents...

**► ATELIERS INITIATION ou PERFECTIONNEMENT :**
**Ateliers trimestriels (10 séances d'1h30) :** Jeudi matin ou après-midi (40€ / trim.)
+ **Séances thématiques** sur RDV (2€ / séance)

**► TABLETTE TACTILE en accès libre ou guidé**
Disponible gratuitement pour vos démarches administratives et téléprocédures sur Internet *(CAF, Sécurité Sociale, Impôts, Pôle Emploi, MSA...)*

# TROC de LIVRES

Les étagères de notre «Bibliotroc» attendent vos livres & revues dans le hall du centre social. Déposez un ancien ouvrage ou magazine et repartez avec un autre !

# LE RÉSEAU d'ÉCHANGES de SAVOIRS

Le réseau permet l'échange de savoir ou de savoir-faire entre une ou plusieurs personnes. Les participants apprennent ou transmettent gratuitement leur savoir dans des domaines variés : Loisirs créatifs, Couture, Cuisine , Langues, Randonnée, Bricolage, Jeux....

**Les offres et les demandes sont consultables à l'Espace Rousseau**
**Pour tous renseignements : contactez-nous !**

# GRAINOTHÈQUE

Echanger et partager ses graines, voilà l'objectif de la « grainothèque ». Déposez ou prenez librement des semences (légumes, fruits, fleurs...) dans le présentoir mis à disposition dans le hall du Centre Social.

# L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Tous les LUNDIS et JEUDIS après l'école

Des séances d'accompagnement scolaire sont organisées à l'Espace Rousseau
Encadrées par une équipe de bénévoles, elles sont destinées aux élèves de l'école primaire.
*(la participation aux ateliers d'accompagnement scolaire implique l'adhésion AAJPN)*

Toutes les personnes bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans l'encadrement des ateliers sont les bienvenues !!

# TICKETS CULTURE JEUNES

**DES PLACES DE SPECTACLES à 2 EUROS POUR LES JEUNES DU PAYS DE NEXON**

La Communauté de Communes du Pays de Nexon propose, pour les jeunes, des tarifs réduits (**places à 2 euros**) pour des manifestations culturelles locales : *«La Route du Sirque», «Scènes d'Automne», «Les Médiévales de Lastours»,* ...

Pour bénéficier d'un « Ticket Culture Jeunes », il faut :
- ★ **avoir entre 3 et 25 ans et habiter une commune du Pays de Nexon**
- ★ **venir retirer son ticket au Centre Social à Nexon avec une pièce d'identité.**

# L'ÉQUIPE DU CENTRE SOCIAL

L'association fonctionne grâce à l'engagement, au soutien et à la participation active de **bénévoles** *(Conseil d'Administration, animation et organisation d'activités, «coup de mains» ponctuels ou réguliers...)*

Elle emploie une équipe de **salariés permanents** :
Pierre Garot *(Directeur)*, Sandrine Cantournet *(Directrice Terrier des galoupiaux, Référente Famille)*, Sandrine Dutaud *(Chargée d'Accueil)* Jérôme Gauduchon *(Coordinateur Jeunesse)* Anne Massonneau & Annabelle Monnerie *(Animatrices)* Maryse Bremont *(Cuisinière/Personnel de Service)*, Martine Faye *(Comptable)*.

L'association emploie également **des intervenants** (activités sportives, musicales et culturelles) et des **animateurs occasionnels** (accueil de loisirs).

**Nos partenaires :**

# Centre Social du Pays de Nexon

Saison 2016 2017


**ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE JEUNESSE DU PAYS DE NEXON**
Espace Rousseau
5, rue Jean Jacques Rousseau - 87800 NEXON
05.55.58.11.05
pij.nexon@wanadoo.fr
www.aajpn.fr


**HORAIRES D'OUVERTURE:**
Lundi : 14h-19h / Mardi au Vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h

Activités | Services | Vie Sociale | Enfance | Jeunesse | Famille

# ACTIVITÉS SPORTIVES, MUSICALES & CULTURELLES

Renseignements & Inscriptions auprès de Sandrine - 05.55.58.11.05

## Activités Sportives

### BADMINTON
**Adultes**
Mardi : 21h - 23h
Vendredi : 21h15 - 23h15
Tarif : 50 euros
(Licence Fédération Française Badminton comprise)

### BASKET
**Adultes**
Lundi : 20h30 - 22h
Tarif : 34 euros / an
(Licence UFOLEP comprise)

### TENNIS de TABLE
**Enfants (à partir de 7 ans), Adolescents et Adultes**
**Débutants** : Samedi : 10h15 - 11h30
**Confirmés** : Samedi : 9h45 - 10h15
Tarif : 22 euros / an
+ Licence Fédération Française de Tennis de Table (60 à 80 €)

### KARATE
NOUVEAU
Intervenant : Yves Pujol
Mercredi : 20h45 - 22h15
Tarif : 101 euros / an
(Licence Fédération Française de Karaté comprise)

### JUDO / JUJITSU
Intervenant : Mel Colin Montmorillon
**Micro-Judo (nés en 2011-2012)**
Mardi - Vendredi : 17h - 17h45
**Mini Poussins (2009-2010)**
Mardi - Vendredi : 18h - 18h
**Poussins et Benjamins (2005-2008)**
Mardi 19h - 20h - Vendredi (Jujitsu) 19h15 - 20h15
**A partir de minimes (à partir de 2004)**
Mardi 20h - 21h - Vendredi 20h30 - 21h30
**Adulte (travail personnel)**
Vendredi (Judo / Jujitsu / Combat) 21h30 - 22h
Tarif : 110 euros / an
+ Licence Fédération Française de Judo : 37 euros (à partir de 6 ans)

### GYM ENFANT
Intervenante : Caroline Lafourcade
**de 3 à 6 ans** : Lundi 16h45 - 17h45
**de 6 à 10 ans** : Lundi 17h45 - 18h45
Tarif : 92 euros / an

### DANSE ENFANT
Intervenante : Sylvie Lamy
**Eveil : 4-5 ans**
Mercredi 14h30 - 15h30 ou Samedi 9h30 - 10h30
**Initiation : 6 - 7 ans**
Mercredi 13h30 - 14h30 ou Samedi 10h30 - 11h30
**Débutant jazz : 8 - 12 ans**
Mercredi 15h30 - 16h30 ou Samedi 11h30 - 12h30
Tarif : 129 euros / an

### DANSE HIP-HOP
Intervenant : Alex Pizer - Julien Mouffle
**Enfants de 8 à 15 ans**
**Débutants** : Vendredi 17h15 - 18h15
**Confirmés** : Vendredi 18h15 - 19h15
Tarif : 129 euros / an

## Activités Détente & Bien-Être

### TAI CHI CHUAN
Intervenant : Philippe Lacoste de l'Union Nexon
**Adultes**
Jeudi : 19h30 - 21h
Tarif : 320 euros / an

### SOPHROLOGIE
Intervenante : Sylvie Paulin
**Adultes**
Mercredi : 18h - 19h
Tarif : 110 euros / trim.

### YOGA
Intervenante : Florence Pasquet
**Adultes**
Jeudi : 19h00 - 21h
Tarif : 99 euros / trim.

### QI GONG
Intervenante : Florence Bouchet
**Adultes**
Atelier-stage 1 Dimanche par mois 9h30 - 12h30
Tarif : 90 euros / trim.

**LES LIEUX d'ACTIVITÉS**
- Espace Rousseau (PJJ) - NEXON
- Terrier des Galoupiaux - JANAILHAC
- Salle des Fêtes Georges Moiret - NEXON
- Gymnase Municipal - NEXON
- Dojo Municipal - NEXON
- Autres

## Activités Musicales

### BALAFON
Intervenant : Sylvain Monod
**Enfants (à partir de 7 ans), Ados et Adultes**
Mercredi : 16h00 - 17h00
- Instrument fourni / atelier en tandem -
Tarif : 381 euros / an

### BATTERIE
Intervenant : Didier Lamy
**Enfants (à partir de 7 ans), Ados et Adultes**
Mercredi à partir de 13h30
Tarif : 381 euros / an

### GUITARE / BASSE
Intervenant : Olivier Monnerie
**Enfants, Adolescents et adultes**
Acoustique ou Electrique - Tous niveaux
Mardi à partir de 16h
Mercredi à partir de 9h30
Tarif : 381 euros / an

### PIANO
**Enfants, Adolescents et adultes**
Tous niveaux
Xavier Besse
Lundi, Jeudi & Vendredi à partir de 16h
Mercredi à partir de 10h
Samedi à partir de 9h15
Valérie Bégne
Samedi à partir de 9h
Mercredi à partir de 13h
Tarif : 381 euros / an

### FLÛTE à BEC
Intervenante : Catherine Monge
**Enfants, Adolescents et Adultes**
Lundi : à partir de 16h
Mardi : à partir de 16h
Mercredi : à partir de 10h
Tarif : 255 euros / an

### SOLFÈGE
Intervenant : Xavier Besse
**Samedi :**
**Débutants :** 10h15 - 10h45
**Préparatoires :** 10h45 - 11h15
**Elémentaires :** 11h15 - 11h45
**Moyens :** 11h45 - 12h30
- Inclus dans le prix de l'instrument -
(45 euros hors instrument)

### HANDPAN
Intervenant : Youfa Bouschouaf
**Adolescents et Adultes**
Lundi : 18h15 - 19h15
Tarif : 272 € / an

### PERCUS AFRICAINES
Intervenant : Jean Marc Blair
**Enfants (à partir de 7 ans), Adolescents et Adultes**
**Débutants** : Mercredi : 17h30 - 19h
**Moyens** : Mercredi : 19h - 20h30
Tarif : 180 euros / an - Possibilité de prêt d'instrument

### CHANT
Intervenante : Cécile Canard
**Adolescents et Adultes**
Atelier-stage 1 samedi par mois (10h-16h)
- Inscription au trimestre -
Tarif : 105 euros pour 3 atelier-stages

### CHORALE
Intervenante : Cécile Canard
**Adolescents et Adultes**
Mardi : 19h45 - 22h15
- Atelier 1 fois tous les 15 jours -
Tarif : 124 euros / an

### ÉVEIL MUSICAL
ATELIER EN FAMILLE
Intervenant : Youfa Bouschouaf
**Jeunes Enfants (& Parents)**
Ateliers regroupant parent & enfant
**18 mois à 2 ans** : Samedi 10h - 10h30
**3 à 4 ans** : Samedi 10h40 - 11h10
**5 à 8 ans** : Samedi 11h20 - 11h50
Tarif : 141 euros / an

### PERCUS DU MONDE
ATELIER EN FAMILLE
Intervenant : Youfa Bouschouaf
**Adultes & Enfants (à partir de 6 ans)**
**Mardi** : 18h30 - 20h
Tarif : Adhésion AAJPN uniquement - Percussions fournies

## Activités Culturelles & Créatives

### INFORMATIQUE
Intervenant : Julien Petit
**Adultes**
**Ateliers Initiation ou Perfectionnement**
(pour les personnes équipées d'un ordinateur portable)
Jeudi (matin ou après-midi)
Tarif : 42 € / trim. (10 séances d'1h30)
**+ Ateliers thématiques collectifs ou individuels**
Tarif : 2 euros / séance

### JEUX de RÔLES & de PLATEAU
animés par des bénévoles de la Cour Lumière
**Adultes (et mineurs accompagnés)**
Vendredi : à partir de 20h
Tarif : adhésion AAJPN

### PHOTO
Intervenant bénévole : Jean Arpaillange
**Enfants et adultes**
Jour et Horaire à définir avec les participants
Tarif : 20 euros / an

### CARTERIE
NOUVEAU
Intervenants bénévoles : Colette Monge
**Adultes**
1 Vendredi par mois 14h - 16h
- Matériel fourni -
Tarif : 3 à 6 € / séance (selon ouvrage)

### MOSAIQUE
**Adultes**
Samedi : 10h - 12h
- Matériel non fourni -
Tarif : 15 euros / an

### PERGAMANO
Intervenantes bénévoles : Marie-Claude Delage
**Adultes**
1 Vendredi par mois 14h - 16h
- Matériel non fourni -
Tarif : adhésion AAJPN

### PATCHWORK
Intervenante bénévole : Annie Rivet
**Adultes**
1 Vendredi sur 2 14h - 16h
- Matériel non fourni -
Tarif : 4 € / séance

### COUTURE
Bénévoles : Réseau d'Echanges des Savoirs
**Adultes**
Mercredi : 9h - 11h
- Matériel non fourni -
Tarif : adhésion AAJPN

### THÉÂTRE
NOUVEAUX INTERVENANTS
**Enfants à partir de 6 ans**
Intervenants : Compagnie Les Pitchounettes
Jeudi : 17h - 19h (1 fois tous les 15 jours)
Tarif : 81 euros / an
**Adolescents à partir de la 6ème**
Intervenant : Antoine Gaudefroy
Jeudi : 17h - 19h (1 fois tous les 15 jours)
Tarif : 31 euros / an

### CINEMA
Projection en numérique
en partenariat avec Ciné Plus Limousin et la commune de Nexon
Tarifs : 5 euros (plein tarif)
4,5 euros (adhérents AAJPN adultes) / 3,5 euros (enfants)
(+ 1 euro pour les séances en 3D)

Notes

- Possibilité de bénéficier de **2 séances gratuites de «découverte»** avant l'inscription définitive.
- Pour les activités sportives : certificat médical obligatoire (à fournir dès la première séance).

# L'Association

Le centre social est géré par l'**Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon** dont le but est de :

► proposer un ensemble d'activités, de services, de projets ouverts à tous (enfants, jeunes, adultes, retraités, associations locales...) sur le Pays de Nexon.

► animer un lieu de proximité convivial et familial répondant aux besoins et attentes de la population et accessible au plus grand nombre.

► favoriser les initiatives, échanges, rencontres, solidarités entre les personnes de toutes générations.

• • • • • • • •

Vous souhaitez participer au projet de l'association ou vous impliquer dans une activité ? Vous avez des idées, des propositions, un projet, une compétence ou bien du temps à partager ?
Nous recherchons des bénévoles dans différents domaines : *accompagnement scolaire, Terrier des galoupiaux, aides au suivi de certaines activités, cinéma & manifestations exceptionnelles, réseau d'échanges de savoirs...*

*N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre Social !*

# Adhésion A.A.J.P.N.

**pour la participation aux activités de l'association (valable du 1er sept. 2016 au 31 août 2017)**

**9 € / an**

**7,5 € / an** à partir du 2ème membre d'une même famille résidant sur la Communauté de Communes du Pays de Nexon

# Aides Possibles

► Activités sportives, musicales et culturelles :
**Paiement échelonné possible : jusqu'à 5 chèques encaissés durant la saison.**
**Chèques Vacances, Tickets Loisirs CAF, Carte BeLim, Shake@do.87, Coupon Sport ANCV, aides de comités d'entreprises**

► Terrier des Galoupiaux & Accueil de Loisirs Ados :
**Passeport Jeunes CAF, MSA, Shake@do.87, Aides de comités d'entreprises...**

► **Avantages & réductions** proposés aux adhérents AAJPN auprès de différents partenaires (*spectacles, magasins d'instruments de musique, équipements sportifs, loisirs créatifs, jeux...*) sur présentation de leur carte 2016-2017. La liste est disponible à l'accueil du Centre Social.

Limoges
Nexon
Bellac
Saint-Junien
Saint-Yrieix-la-Perche
Saint-Léonard-de-Noblat
Ussel
Eymoutiers
Bugeat
Meymac
Treignac
Tulle
Uzerche
Brive-la-Gaillarde
Objat
Donzenac
Allassac
Malemort-sur-Corrèze
Ste-Fortunade
Ste-Féréole
Ste-Fréjoux
Ste-Viaud
Ste-Yrieix-la-Perche
Ste-Aulaye
Ste-Alvère
Ste-Orse
Ste-Marie-de-Chignac
Ste-Mondane
Ste-Nathalène
Ste-Nesplède
Ste-Orse
Ste-Pompine
Ste-Sévère
Ste-Trie
Ste-Vaurie

## ZOOM SUR… L'Accueil du futur, l'accueil « Hors les murs »

### «HORS LES MURS », ou quand l'Office de Tourisme vient à vous…

Cet été, nous sommes venus à votre rencontre lors des manifestations organisées en Pays de Nexon, pour vous offrir cadeaux, documentation touristique et conseils pour vos vacances. En quelques chiffres :
**24** manifestations, **650** sacs promotionnels distribués, et près de **1400** personnes renseignées en l'espace de trois mois.
Un beau succès pour cette première. Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles rencontres.

## NOUVEAUTE 2016 … Les « Greeters » de l'Office de Tourisme

Un greeter ??? Un « greeter » est un habitant passionné qui propose des visites guidées gratuites pour faire découvrir aux visiteurs ses endroits préférés, son mode de vie, ou son patrimoine dont il est passionné et fier. Cette action est mise en place et coordonnée par l'Office de Tourisme. N'hésitez pas à contacter les greeters du Pays de Nexon pour vos visites et balades. René vous fera visiter le château de Nexon (T. 05 55 58 25 30), Anne-Marie vous fera découvrir le charmant village de Saint-Jean-Ligoure (T.06 88 29 87 89), et Brigitte vous accompagnera en randonnées pédestres sur nos sentiers (T. 05 55 58 22 66).

## L'APPLI MOBILE « Pays de Nexon » … Apprendre en s'amusant

Découvrez sans plus attendre l'application "**Pays de Nexon**". L'outil pratique, le guide, le compagnon de jeu et de découverte du territoire. Composée des volets «Parcours de découvertes», «Guide touristique» et «Informations», cette application saura aiguiser votre curiosité en vous permettant de découvrir le Pays de Nexon, de façon ludique et innovante. Téléchargez-la gratuitement depuis votre Play store ou App store, ou flashez ce code.

Flashez-moi !

**On reste en contact.** Nos locaux sont ouverts jusqu'au 30 septembre, nous restons à votre disposition par téléphone au 05 55 58 28 44. Retrouvez également l'information sur notre site Internet www.tourisme-pays-de-nexon.com

**Le festival La Route du Sirque, c'est presque 10.000 places vendues en 2016… cela vaut bien 10.000 mercis aux équipes artistiques, partenaires institutionnels et privés, mécènes et amis, techniciens, bénévoles, spectateurs…**

# NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Le Sirque est le producteur exécutif du répertoire des spectacles dont son directeur Martin Palisse, également jongleur et metteur en scène, est (co-)auteur sur le territoire régional et, plus largement, national et international.**

## EN TOURNÉE

**➔ Samedi 1er octobre > La Gaîté Lyrique - Paris**
A l'occasion de la Nuit Blanche, le festival I LOVE TRANSMEDIA propose pour la 3ème édition consécutive une programmation éclectique avec notamment ***Slow futur***, spectacle hors norme, fruit de la collaboration entre Elsa Guérin, Martin Palisse et le trio électro Zombie Zombie, entre jonglage, performance live et jeux de lumière.

**➔ Jeudi 3 novembre > Théâtre de l'Union - Centre Dramatique National à Limoges**

**➔ Mardi 13 décembre > Théâtre des 7 collines de Tulle**
***POST*** création d'Elsa Guérin et Martin Palisse
*Création 2011 lors du Festival La Route du Cirque à Nexon*

**Parallèlement, Martin Palisse a souhaité désigner Elsa Guérin ainsi que Jérôme Thomas comme artistes coopérateurs pour la période 2015/2018. Tous deux auteurs, jongleurs et metteurs en scène, ils sont invités par Martin Palisse à développer des projets artistiques.**

## CRÉATION

**➔ Mardi 4 et mercredi 5 octobre > Opéra de Limoges**
***HIP 127, la constellation des cigognes***
**Nouvelle création de Jérôme Thomas et Martin Palisse sur une musique de Roland Auzet** en présence des 27 musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Limoges dirigés par **Daniel Kawka**

Sept Jongleuses et jongleurs et une chanteuse lyrique réunis dans un ballet jonglé contemporain… Sur un ciel d'azur renversé, corps, voix, objets et musique dessinent une cosmogonie imaginaire. On y retrouve cannes, balles, cerceaux, plumes qui ont accompagné durant 35 ans la pratique du jonglage cubique de Jérôme Thomas.

**EN TOURNÉE**
**7 octobre** Les Treize Arches, Scène Conventionnée de Brive / **11 octobre** Scène Nationale d'Aubusson / **27 et 28 octobre** Festival Circa, Pôle National des Arts du Cirque à Auch / **15 novembre** Scène Nationale d'Albi…

## ➔ REPRISE DES ATELIERS CIRQUE 8-16 ANS

**Lundi 3 octobre** Chapiteau Sirque

**Acrobatie, équilibres au sol, équilibres sur objets (boule, rouleau américain…), fil de fer, trapèze fixe, jonglerie, manipulation d'objets**…
En partenariat avec la CCPN

**Info & inscription** : 05 55 00 98 33

## ➔ CONFÉRENCE GESTICULÉE *Ou comment s'engager sur le chemin de la sobriété énergétique*

**Mercredi 5 octobre** Chapiteau Sirque
Organisé par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin dans le cadre des Journées du Parc
Tout public à partir de 8 ans - Gratuit - Info : 05 53 55 36 00

## ➔ LES RESIDENCES DE CRÉATION CE TRIMESTRE…

**- « *LE POIL DE LA BÊTE* » Elsa Guérin** Chapiteau Bang Bang
**Du 3 au 11 octobre** Une commande du Sirque - Création 2017.
Elsa Guérin propose également un travail d'actions culturelles et de transmission au sein d'ateliers, stages, workshops… en direction de divers publics

**- DU SON POUR L'AUDITION** Chapiteau Sirque
**Du 10 au 14 octobre** En partenariat avec Hiéro Limoges et l'AAJPN, *Du son pour l'audition* est un concert pédagogique animé par le groupe 7 Weeks.

**- « *SPEAKEASY* » Cie The Rat Pack** Chapiteau Sirque
**Du 24 octobre au 6 novembre et du 28 novembre au 18 décembre** Une coproduction Le Sirque entre cirque, danse, films de gangster, pop et soul musique.

**- « *ELLE & LUI* » Cie Elefanto** Chapiteau Sirque
**Du 8 au 19 novembre** Une coproduction Le Sirque – Création avril 2017 à Nexon.

**Les actions présentées ici ne sont pas exhaustives… on vous concocte de belles surprises. Pour en savoir plus, contactez-nous**
▸ **Par téléphone** au 05 55 00 73 53 / 05 55 00 98 36 ▸ **Web** : www.sirquenexon.com ▸ **Adresse postale** : Le Sirque - Pôle National des arts du Cirque de Nexon – 6 place de l'église BP 20 - 87800 Nexon ▸ **Sur place** : Château de Nexon - 2ème étage.

*Photos : Philippe Laurençon*

# Difficile saison pour l'AS NEXON

## LES RESULTATS

Si sur le plan humain cette saison ressemble malheureusement aux précédentes, nous avons encore été endeuillés par la disparition d'un de nos présidents d'honneur, Claude JARRY-LACOMBE fidèle supporter.

Pour ce qui est du domaine sportif, cette année ne correspond pas à nos attentes et à nos objectifs de début de saison. Pour ce qui concerne l'équipe fanion, elle se voit rétrograder en championnat de district en terminant 11ème de sa poule. Dommage car elle avait les moyens d'assurer son maintien en ligue, il lui a manqué un peu de réalisme pour assurer une victoire de plus qui l'aurait confortée dans ce championnat. Pour l'équipe 2 elle a assuré son objectif de maintien en championnat de 3ème division dans les tous derniers matches en terminant 9ème de sa poule.

## L'ASSEMBLEE GENERALE

Le dimanche 12 juin nous avons tenu notre assemblée générale au club house du stade Robert HERBIN avec la présence de Monsieur le Maire.

Après l'ouverture de cette assemblée par le président, Marcel JAVERLIAT, le secrétaire Jean-Luc BONAFY a retracé le bilan de la saison. Aidé en cela par la présidente de l'école de football Muriel MAURY, pour tout ce qui concerne le les jeunes licenciés.

Après avoir fait une synthèse sur la saison écoulée autant sur le plan sportif qu'extra sportif, il a rappelé que l'effectif total de l'A.S NEXON était en très légère augmentation avec 195 licenciés contre 188 en 2014/2015.

Il a remercié tous les sponsors pour leur soutien, ainsi que le District de Football, la Ligue du Centre-Ouest, les supporters, la Communauté de Communes du Pays de NEXON et surtout tous les bénévoles et dirigeants qui œuvrent quotidiennement dans l'ombre pour le terrain, les équipements, la buvette, les repas d'après entrainement, les manifestations…

Après cette présentation, le trésorier Patrice JAMIN a présenté le bilan financier qui fait apparaitre encore un déséquilibre des comptes.

Après l'adoption de ces bilans, il a été procédé au renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

**Présidents d'honneur** : Liliane JAMIN, Daniel FAUCHER, Fabrice GERVILLE-REACHE, Paul LACORE, René REBIERE et Albert THOUREAU
**Président** : Marcel JAVERLIAT
**Vice-Présidents** : Muriel MAURY, Lucien GRATADE

**Secrétaire** : Jean-Luc BONAFY
**Secrétaires adjoints** : Cécile LATOUR

**Trésorier** : Patrice JAMIN
**Trésoriers Adjoints** : Kamel AMRI, Alain MAGNAUD et Pierre JENESTE

**Membres** : Xavier ADAM, Éric BONAFY, Raymond BONNAUD, Gérard BONNET, Laetitia BONNET, Sébastien BONNET, David BROILLET Lionel CALOIN, Christian CHAPELLE, Yannick CHARTAGNAC, Julien CHAUMENIE, Henri DESAGE, Jean-Luc DESCHAMPS, Philippe FONCHY, Alain JARRY, Jean-Jacques JAVERLIAT, Frédéric JAYAT, Robert JENESTE, Guy LATOUR, Jean-Pierre LATOUR, Antoine MARTINS, Christian MAURY, Francis MAZARS, Marcel MICHAUD, Warhel OBEYD WAYSSI, Christian PARTHONNAUD, Jean Marie PARTHONNAUD, Julien PICHOU, Bernard RIBET, Jean-Pierre TIGOULET et Michel VILLENEUVE.

**Vérificateurs aux comptes** : Marcel MICHAUD, Jean-Jacques JAVERLIAT.

Le président a ensuite évoqué la saison 2016/2017 et notamment présenté le nouvel entraineur issu du club, David BROUILLET et remercié très chaleureusement Frédéric THEVENY pour ces 7 années passées au club et avoir su le faire progresser. Il a donné la parole à David BROUILLET qui a présenté comment il voyait la saison future tout en évoquant l'arrivée probable de nouveaux joueurs qui aujourd'hui est concrétisée.

L'assemblée a été clôturée par un petit mot de Monsieur le Maire et par le verre de l'amitié.

# Ecole de Foot du Pays de Nexon

La saison 2015-2016 du Groupement de Jeunes de l'Ecole de Foot du Pays de Nexon (G.J.E.F.P. Nexon,) s'est terminée avec la journée des jeunes le samedi 11 juin à Saint-Priest-Ligoure où une centaine de jeunes joueurs s'est réunie et s'est vue récompensée d'un sac de chaussures de foot offert à chacun d'eux par la Caisse Locale du Crédit Agricole de Nexon représentée par Francis MAZARS.

Pour le bilan de cette saison, l'Ecole de Foot a eu un effectif de 150 licenciés de 5 à 19 ans. L'équipe U15 accède à la Ligue la saison prochaine et l'équipe U19 est arrivée 3ème au Challenge du Fair Play.

Les entrainements et les matches se sont produits sur les terrains de Nexon, Saint-Maurice les Brousses, La Roche l'Abeille, Saint-Priest Ligoure et La Meyze et nous remercions toutes ces municipalités pour le prêt de leurs infrastructures et également pour leurs subventions.

La situation financière a permis à certaines équipes de faire des tournois à l'extérieur comme le U13 à Vaux sur Mer, les U15 à Dolus, les U17 à l'Ile d'Oléron et les U19 à Boyardville, mais aussi d'avoir équipé tous les joueurs et les dirigeants d'un survêtement ; nous remercions pour cela nos sponsors.

Le dimanche 19 juin a eu lieu l'Assemblée Générale à Saint-Priest-Ligoure où le bureau reste inchangé :

| | | |
|---|---|---|
| Présidente : | Muriel MAURY | : 06.89.85.88.92 |
| Trésorier : | Pascal BONNAUD | : 06.87.89.62.48 |
| Secrétaire : | Julien EVRARD | : 06.62.70.88.33 |

**La rentrée pour la saison 2016-2017 aura lieu le mardi 06 septembre à partir de 18H00 au stade de Nexon**

Pour info : nous recherchons des joueurs nés en 2000 et des personnes pour s'occuper d'enfants de 8-9 ans.
Pour tous renseignements : contacter le bureau. Merci.

# Gymnastique Volontaire

## VENEZ BOUGER AVEC l'ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE !

GYM. V.
6, place de l'Eglise
87800 NEXON

Les adeptes de la gymnastique auront repris le chemin du gymnase et de la salle Georges Méliès lorsque vous lirez ces lignes. Nous avons terminé la saison dernière avec 112 licenciés dont 3 « mamies » de 89 ans… comme quoi il n'y a pas d'âge pour faire du sport, seul le « corps parle » !

**Pour la section « adultes »**, deux séances sont organisées : une séance **gym** les lundis de 19H30 à 20H30 au gymnase avec Rosyne FAURIE, et une séance **zumba®** les jeudis de 20H00 à 21H00 à la salle Georges Méliès, avec Isabelle MOREAU, en partenariat avec les clubs de gym de RILHAC-LASTOURS et LA MEYZE, qui organisent respectivement, des **marches nordiques** et des cours de **pilates**. Ces trois activités sont ouvertes aux trois associations par une convention tripartite « activités EPGV mutualisées ».

**Pour la section « séniors »**, Carmen LABROUSSE anime les cours du lundi de 15H30 à 16H30 à la salle Méliès. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à vous inscrire, il est toujours temps et jamais trop tard ! Le prix des séances est de 80 € pour l'année (dont licence et assurance comprises obligatoires pour 30,50 €).

**Contacts** : section adultes Martine FOUGERAS (Tél.:05.55.58.25.59 – 06.70.96.18.26) et Sylvie GARRAUD (05.55.58.32.88 le soir – 06.81.79.67.78), section séniors Marcel DELIAT (05.55.58.13.47)

# Etat civil

## Naissances

30 avril : Antonin DARDILHAC - 12, Les Vanneaux
16 mai : Anna Emilie DOUDET - 18, Aixette
24 mai : Léna VALARY - 12, rue Louis Jouvet
13 juin : Eliott Michel Pierre BESSAUDOU - 1, Leycuras
23 juin : Leïla CAQUOT - 6, Larticie
11 juillet : Lana Eden VILLENEUVE - 9, rue du 19 mars 1962
13 juillet : Saïmonn NIDHOIRE - 1, rue Gay-Lussac
25 juillet : Nolan VIMONT - 18, rue Gambetta
26 juillet : Soline Marie Aurore BROUSSEAU - 26, rue Bernard Palissy
28 juillet : Lauryne Yvette Renée REMY - 4, rue du Clédier
25 août : Oscar Milo MARIS - 2, Vialette

**Nos félicitations**

## Mariages

14 mai : David FAURE & Séverine Marie-Pierre Guylaine MAVIEL
25 juin : Tom BETHOULE & Marine Marthe POTTIER
13 août : Nicolas Laurent SAINTONGE & Elodie LONDEIX
20 août : Anthony Olivier ROUFFET & Nadine Sophie DUFOUR

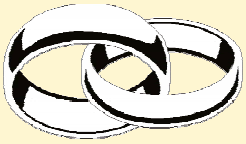

**Nos meilleurs voeux**

## Décès

10 mai : Jean Marie Paul MORTEROL - 3, Le Courdein
28 mai : Xavier Jacky GOUALARD - 26, Aixette
29 mai : André NORMAND - 61, route de la Meyze
17 juin : Martial FAURE - Résidence du Parc
12 août : Bernadette BERTAUD Veuve ROUX - 8, La Croix de Leycuras
22 août : Alain Gabriel Yves Gilles CHAUPITRE - 66, av. Jean Jaurès
22 août : Gabriel Emilien JOUHAUD - 44, av. Charles de Gaulle
28 août : Yvonne CELERIER - Résidence du Parc

**Nos condoléances aux familles éprouvées**

## AU CENTRE AGORA

### A.C.A.R.P.A.
**Association Cantonale d'Aide au maintien à domicile pour les Personnes Agées (employés de maison, repas, démarches administratives…)**

Ouverture public : lundi, mercredi et vendredi 8H00 à 9H00, mardi et jeudi 8H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00
Tél. : *05.55.58.26.79. avec répondeur*

### F.N.A.T.H. Accidentés du travail et Handicapés
Le 3ème vendredi du mois, jour de foire, à partir de 13H00.

## A L'ESPACE JEAN JACQUES ROUSSEAU

### Association d'Aide aux Personnes Agées A.D.P.A.D.
Permanences avec **Mme RANTY Valérie** les mercredis de 10H00 à 11H00 les semaines impaires à l'Espace Rousseau.

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M.)
*« LES P'TITS BOUTS DU PAYS DE NEXON »*
Permanence le vendredi de 13H00 à 17H00
au Centre Social (Espace Rousseau)
**Madame Julie BIERNE**
Tel. : 06.33.65.85.75
mail : rampaysnexon@yahoo.fr

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M.) :
La permanence de la C.P.A.M. a lieu, tous les mardis de 14H00 à 16H00, au Centre Social du Pays de Nexon (espace Rousseau), pour tous renseignements ou réclamations concernant, maladie, maternité, accidents du travail, dossiers C.M.U. ainsi que le dépôt des feuilles de soins.

## AUTRES LIEUX DE PERMANENCE

### LES RESTOS DU COEUR
Tous les jeudis de 14H00 à 17H00.
Local situé 28 bis av Charles de Gaulle. 05.55.79.89.89 ou 05.55.09.79.64 les jours de permanence.

### SECOURS POPULAIRE
Les 2ème et 4ème vendredis du mois de de 9H00 à 12H00 14H00 à 17H30 (les dons sont acceptés pendant toute la durée des permanences).
Accueil des familles de 14H00 à 17H30.
Pendant les permanences, un vestiaire de la solidarité est ouvert à tous moyennant une modique participation solidaire.

Contact et Information :

**Fédération de la Haute-Vienne du Secours Populaire**
**6, rue Fulton 87280 LIMOGES**
**☎ 05.55.04.20.00 (hors permanence Nexon)**
**spf87.org**

## A LA MAISON DU DÉPARTEMENT ENTRÉE 25, RUE FRANÇOIS CHENIEUX

### CONSULTATION POUR LES NOURRISSONS
**Mme Nicole COUDOIN, puéricultrice**
Les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois de 9H00 à 12H00 **sur RDV**. 05.55.58.30.91.

### ASSISTANTE SOCIALE
**Mme Agnès BONNEAU**
Permanences :
- le lundi de 9H00 à 12H00 **sans RDV**
- les 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9H00 à 12H00 (**sur RDV** au 05.55.08.34.00).

Vous pouvez également la joindre au 05.55.58.18.41
Si urgence hors permanences :
Maison du Département - 47, bd. de l'Hôtel de Ville St-Yrieix-la Perche - 05.55.08.34.00.

### REFERENTE AUTONOMIE
**Mme Aurélie COURIVAUD**
Permanences :
- le lundi de 9H00 à 12H00

Tel. : 05.55.58.30.83

## A L'ANTENNE DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT

### SECOURS CATHOLIQUE
Les mardis et mercredis de 14H30 à 18H30.
En cas d'urgence. Tel. : 06.61.79.16.80
Pendant les permanences, une vente solidaire de vêtements et accessoires de mode est proposée à très bas prix .

# été 2016

*Un « petit mot » gentiment laissé par* ***Madame Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication****, sur le* ***livre d'or*** *de la Commune, lors de sa venue à NEXON à l'occasion du Festival « La Route du Sirque ».*

Une aventure extraordinaire entre l'avant-garde du cirque contemporain et la splendeur de Nexon.
Toutes mes félicitations.

Audrey Azoulay

## HORAIRES D'OUVERTURE
### AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

| | |
|---|---|
| lundi : | 8H00-11H00 et 15H00-17H30 |
| mardi : | 8H00-11H00 |
| mercredi : | 8H00-11H00 et 15H00-17H30 |
| jeudi : | 8H00-11H00 et 15H00-17H30 |
| vendredi : | 8H00-11H00 et 15H00-17H00 |
| samedi : | 8H30-11H30 |

le vendredi de foire (3ème du mois) :
8H00-12H00 et 15H00-17H00

☎ 05.55.58.10.19
Courriel : mairie.nexon@orange.fr

Sites communaux :
www.nexon.fr (le site de la commune a fait peau neuve et sera bientôt en service )
www.mediatheque.nexon.e-sezhame.fr


Bulletin Municipal d'Informations
de la Commune de Nexon

N° 251 – 2ème quadrimestre 2016

Impression :
*Atelier Graphique - LIMOGES*
Directeur de la Publication : *Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire*
Réalisation : *Martine FOUGERAS assistée de la commission communication*
Photos : *Office de Tourisme, Philippe LAURENÇON et Martine FOUGERAS*